



LES CLUBS 4-H DU QUÉBEC Inc.

6500, boul. Arthur-Sauvé, bureau 202
Laval (Québec) H7R 3X7
Tél.: 450 314-1942
info@clubs4h.qc.ca
www.clubs4h.qc.ca



Janvier 2026

Distribution de plants d'arbres dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts 2026

Madame, Monsieur,

Il est maintenant temps d'initier les projets de plantation et de distribution d'arbres pour le printemps 2026.

Chaque année, au mois de mai, le ministère des Ressources naturelles et des Forêts, en collaboration avec ses partenaires, invite les organismes, les établissements scolaires et les municipalités à organiser diverses activités de sensibilisation afin de souligner l'importance de découvrir la forêt et d'en prendre soin. Le Mois de l'arbre et des forêts permet ainsi de mieux comprendre le rôle essentiel de cette ressource dans toutes les sphères de notre vie quotidienne, que ce soit dans notre travail, nos loisirs ou par l'utilisation des milliers de produits issus des arbres.

Les organismes à but non lucratif, les municipalités, les villes et les écoles peuvent obtenir des plants d'arbres **gratuitement** à distribuer afin de réaliser des actions concrètes d'éducation avec la communauté dans le cadre **du Mois de l'arbre et des forêts** en mai prochain. Les Clubs 4-H du Québec gèrent les demandes de plants pour les régions de Montréal, de Laval et la Montérégie.

Rendez-vous sur notre site Web au www.clubs4h.qc.ca/maf pour faire votre demande. Vous y trouverez le formulaire de demande en ligne, de l'information et une liste de suggestions de projets éducatifs. Les inscriptions débutent le **19 janvier 2026 à 9h00**. Vous avez jusqu'au **20 mars 2026 à 18h00** pour présenter votre demande.

Nous vous rappelons que les plants vous sont offerts gratuitement par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts. Pour 2026, nous disposerons **de 50% moins de plants** que l'année précédente. Ainsi, **nous vous rappelons que les quantités et les essences ne peuvent être garanties; nous ferons notre possible pour satisfaire toutes les demandes.**

Pour de plus amples informations sur le **Mois de l'arbre et des forêts**, consultez le site Internet : [Mois de l'arbre et des forêts | Gouvernement du Québec](http://www.moielarbre.gouv.qc.ca)

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou demande d'informations supplémentaires.

Au plaisir de vous servir!

Marie-Claude Claveau

Marie-Claude Claveau
Directrice générale des Clubs4-H du Québec

**Ressources naturelles
et Forêts**

Québec



*Depuis 1980, par l'entremise des Clubs 4-H du Québec, la distribution d'arbres a permis la mise en terre
5 681 593 plants au bénéfice de toute la collectivité québécoise!*

**NOTE : Les demandeurs de la région des Laurentides doivent communiquer avec l'organisme Table
forêt Laurentides à <https://www.tableforet.ca/maf>**

À PROPOS DES ARBRES FOURNIS PAR LE MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

- ✓ Les arbres que vous recevrez sont des semis, c'est-à-dire des jeunes pousses entre 25 et 40 cm de hauteur pour les conifères (arbres avec des aiguilles) et entre 60 et 90 cm pour les feuillus.
- ✓ Les plants seront reçus dans de grands sacs, et leurs racines peuvent être nues ou en terre.
- ✓ **Il est à noter que les essences disponibles ne sont pas encore connues.** Lors des éditions précédentes, nous recevions approximativement 50% de feuillus et 50% de conifères.
- ✓ **Les arbres fournis par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts seront disponibles pour récupération dans la semaine du 4 mai 2026. Nous vous conseillons de planifier votre activité peu de temps après la réception de vos plants, car les jeunes arbres sont fragiles et doivent être plantés le plus tôt possible.**